

## Commission permanente

du 31/10/2003

### II-Questions budgétaires et financières

#### 3 – Budget annexe Centrale d'Eau : Exercice 2003 : Budget supplémentaire

Section d'investissement : 6 289 556 €

En dépenses, en outre les reports de l'exercice 2002, les crédits correspondant à l'amortissement des subventions sont inscrits, ainsi que ceux correspondant à l'intégration des immobilisations corporelles achevés.

En outre, sont inscrits les crédits correspondant à diverses opérations à réaliser (aménagement du site du Bouillonno, travaux complémentaires sur l'usine, doublement du feeder 35 et 2<sup>ème</sup> phase de l'opération d'interconnexion Férel-Campbon.

En recettes, après inscription de l'excédent de clôture 2002, et l'affectation du résultat d'exploitation pour 1 073 284.89 € en excédent capitalisé, les subventions d'investissement sont réajustées ainsi que les ICNE. Les immobilisations corporelles achevées sont inscrites, le virement du fonctionnement diminué de 468 222 € et l'excédent de clôture de 2002 inscrit pour 2 712 136.38 €.

Section d'exploitation : 1 026 091 €

En dépenses, les prestations de service sont majorées de 363 000 € et une dotation aux amortissements des immobilisations inscrite pour 1 127 722 €.

Le virement à la section d'investissement est diminué de 468 222 €.

En recettes, on constate la quote-part des subventions d'investissement, la reprise d'une provision et, comme suite à l'affectation du résultat, un excédent reporté de 712 686 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **adopte comme proposé le budget supplémentaire annexe « Centrale d'Eau » pour l'exercice 2003**
- **sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT**

**J. BRIEND**